

INSCRIPTIONS, CONSIGNES ET RÈGLES POUR L'ACTIVITÉ **'EMBALLAGE' AU BUREAU EN GROS SAISON 2011-2012** **DU 11 AOÛT AU 31 AOÛT 2011**

Cette activité commandite Bureau en gros a pour but d'amasser des fonds pour les patineurs, afin de rembourser des frais reliés au patinage artistique de Mascouche. **Inscrivez-vous maintenant et assurez-vous d'avoir lu 'tout' ce qui suit :**

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- ✓ Être membres du CPA Mascouche;
- ✓ Être inscrits ou prévoir s'inscrire pour la saison 2011-2012;
- ✓ Être âgés d'au moins 11 ans au 31 décembre 2011 et d'au plus 21 ans en date des journées où vous participerez à l'emballage;
- ✓ Être inscrits dans la catégorie débutante ou plus élevée de l'école privée;
- ✓ Un de vos parents (ou un adulte Ex : ami, voisin...) doit être « parent bénévole responsable » pour une période minimale de 3 heures par semaine (les heures peuvent ne pas être consécutives) pour chaque semaine pendant laquelle vous participerez, peu importe le nombre d'heures que vous ferez; Manquement à cette règle entraînera une conséquence allant jusqu'à l'annulation de la compilation des heures participées par leur enfant en tant que patineur à l'emballage.
- ✓ Vous devrez fournir des reçus officiels au trésorier avec pièces justificatives reliés au patinage artistique afin de percevoir le montant que vous aurez amassé. À titre d'exemple, vous pourriez utiliser ce montant pour un crédit de vos glaces.

FONCTIONNEMENT :

La première semaine est du jeudi 11 août au samedi 13 août inclusivement

La deuxième semaine est du dimanche 14 août au samedi 20 août inclusivement

La troisième semaine est du dimanche 21 août au samedi 27 août inclusivement

La quatrième semaine est du dimanche 28 août au mercredi 31 août inclusivement

Les heures sont :

Du lundi au vendredi de 11 h à 20 h (3 plages de 3 heures de disponibles)

Les samedis de 10 h 30 à 16 h 30 (2 plages de 3 heures de disponibles)

Les dimanches de 10 h 30 à 16 h 30 (2 plages de 3 heures de disponibles)

Les patineurs doivent se rendre disponibles pour un minimum de 3 heures consécutives chacun, l'horaire sera fait selon les disponibilités remises à l'avance à la directrice de l'autofinancement.

Puisque vos parents et vous, comptent parmi les bénéficiaires de cette activité et qu'elle ne peut pas avoir lieu sans la supervision d'un adulte, pour y être admissible, un de vos parents (ou adulte) doit se rendre disponible pour être le « parent 'bénévole' responsable » pour une période minimum de 3 heures par semaine selon ses disponibilités remises à l'avance. Nous n'obligeons pas que les 3 heures du parent (ou adulte) soient consécutives. Cependant, manquement à cette règle entraînera une conséquence allant

jusqu'à l'annulation de la compilation des heures participées par leur enfant en tant que patineur à l'emballage.

Le CPA Mascouche doit remettre 10% des recettes à une œuvre de charité choisie par le Bureau en gros soit « Les petits déjeuners ». Le CPA Mascouche retiendra un montant pour couvrir les frais administratifs. Le montant restant amassé sera ajouté aux sommes perçues lors de l'activité emballage chez Maxi prévue les 1, 2, 3 et 4 décembre 2011 et le tout sera remis aux patineurs participants au prorata des heures de service volontaire qu'auront fait chacun à l'emballage aux caisses. C'est le comité du CPA qui gère le tout et l'argent est remis par chèque au mois de février 2012 sur présentation des dépenses avec pièces justificatives (factures originales) pour la période du 11 août 2011 jusqu'à la fin saison de patin 2012. Un seul chèque de remboursement par participant. Le temps de l'adulte 'bénévole' veut dire : que ce temps n'est pas rémunéré. De plus, l'adulte ne peut pas faire les heures du patineur.

1. POLITESSE ET RESPECT

Vous devez RESPECT et POLITESSE envers le personnel du Bureau en gros, les clients, peu importe leur âge, les parents bénévoles et vos coéquipiers.

2. RESPONSABILITÉ

Vous êtes responsables du bon fonctionnement de vos tâches à la caisse (emballage) ainsi que de l'argent amassé jusqu'à ce qu'un parent bénévole s'en occupe. Il est strictement INTERDIT aux patineurs de mettre la main dans le bocal pour voir combien d'argent vous avez amassé. ATTENTION : IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER LA SALLE DES EMPLOYÉS CETTE ANNÉE !

Vous êtes responsable de vos horaires : jour de travail, heure d'arrivée, et de départ selon l'horaire qui vous est remis et vos temps de pause (en accord avec le parent bénévole).

Vous êtes responsable de l'entretien de votre habillement ainsi que de votre bon comportement (langage, posture, habillement, Pas de gomme! Pas de boisson (eau, etc.) sur le comptoir! Ne pas s'appuyer sur le comptoir et laissez suffisamment d'espace à la caissière.

3. HABILLEMENT

Chandail du club ou bien t-shirt blanc mit convenablement à tout instant lors de vos fonctions au bureau en gros.

Cheveux ATTACHÉS (pour les cheveux longs).

Pas de gomme à mâcher!

Pas de minijupe ou short très courte.

Aucune photo de patineur (règlement du Bureau en gros).

'SOULIERS 'FERMÉS' en tout temps MÊME LES ADULTES RESPONSABLES'
(surtout pas de sandale ou 'gougoune' c'est une question santé/sécurité pour le Bureau en gros)

4. **PAUSE**

Vous n'avez pas de pause si vous emballez pendant 3 heures. (Oui: 5 minutes)

Vous avez 15 minutes si vous emballez pendant 4 heures

Vous avez 30 minutes si vous emballez pendant 5 heures

Vous avez 45 minutes si vous emballez pendant 6 heures et plus

5. **PARENT BÉNÉVOLE RESPONSABLE**

Un seul parent responsable ou tuteur des patineurs (adulte ami, voisin etc.) devra être sur place en tout temps. Ce parent (ou adulte) bénévole devra emballer à la caisse Service à la clientèle. Il sera responsable de veiller à ce que toutes les règles et consignes soient respectés, l'horaire des pauses et de prendre les présences et si possible de calculer les sommes amassés. Il aura aussi à s'assurer que l'argent amassé soit remis au prochain parent bénévole qui prendra sa relève et à chaque fin de journée le dernier parent bénévole responsable devra remettre la somme amassée durant la journée à la personne désignée qui verra à la remettre à la directrice de l'autofinancement du C.P.A.

Johanne Lecavalier
Directrice de l'autofinancement
Club de patinage artistique l'Oiseau bleu de Mascouche inc.

Je m'engage à respecter les règles et les consignes pour l'activité commandite 'Emballage Bureau en gros'. Faute de respect de cet engagement un seul avertissement me sera donné et s'il y a récurrence je serai alors retiré de cette campagne et perdrai ma part et j'ai signé _____ 2011

Nom du patineur (euse) en lettres moulées

Nom du parent en lettres moulées

Signature du patineur (euse)

Signature d'un parent

IMPORTANT : Envoyer copie de contrat signé et vos disponibilités (patineur et parent (adulte) par courriel:

à jlecavalier.cpamascouche@live.ca